



Parc national  
du Mercantour

# DOSSIER DE PRESSE

40 ans du Parc national  
du Mercantour



# Informations pratiques

## Liens utiles

Site web du Parc national du Mercantour :

<http://www.mercantour-parcnational.fr/>

Photothèque du Parc national du Mercantour :

<http://pnmercantour.ajaris.com/mercantour/>

Site web Rando Mercantour, Destination Mercantour :

<http://rando.marittimemercantour.eu/>

Site web de la marque « Esprit Parc National » :

[www.espritparcnational.com](http://www.espritparcnational.com)

Boutique en ligne du Parc national du Mercantour :

<http://boutique.mercantour.eu>

Site web Biodiv'Mercantour :

<http://biodiversite.mercantour-parcnational.fr/>

Site web de réservation des visites du site des Merveilles (concession de service public du Parc) :

<https://www.vallee-merveilles.com/visites-des-gravures/>

Site web de l'association Mercantour Ecotourisme :

[www.mercantourecotourisme.eu/fr](http://www.mercantourecotourisme.eu/fr)

**Contact presse**

**Emmanuel GASTAUD**

**Responsable communication**

**Tél : 06 84 47 73 59**

**[emmanuel.gastaud@mercantour-parcnational.fr](mailto:emmanuel.gastaud@mercantour-parcnational.fr)**

**Contact événementiel**

**Estelle COLIN**

**Chargée de projets éditoriaux et événementiels**

**Tél : 06 30 20 27 80**

**[estelle.colin@mercantour-parcnational.fr](mailto:estelle.colin@mercantour-parcnational.fr)**

# Sommaire

**Le Parc national du Mercantour**

**Un peu d'histoire**

**Les enjeux des 40 ans du Parc national du Mercantour**

**Le détail des actions prévues tout au long de 2019**

- 1 - Identité graphique**
- 2 - Audiovisuel**
- 3 - Valorisation numérique**
- 4 - Édition**
- 5 - Exposition**
- 6 - Évènements**
- 7 - Produits à la vente**
- 8 - Médias**

**Annexe : Carte d'identité du Parc**



Vue automnale sur la mer depuis le massif de l'Authion © J. Molinier / PNM



## Le Parc national du Mercantour

Le Parc national du Mercantour fait partie des 10 Parcs nationaux français.

Un parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Créé par décret ministériel le 18 août 1979, l'établissement public déploie depuis près de 40 ans une politique de protection de la nature et d'accompagnement au développement durable de son territoire.

Son action s'articule autour de 2 territoires complémentaires :

- **Le cœur du parc d'une surface de 679 km<sup>2</sup>** : le décret y instaure une réglementation spécifique où la plupart des activités humaines sont réglementées (circulation, construction...) ou interdites (chasse...).
- **L'aire d'adhésion d'une surface de 1083 km<sup>2</sup>** : dans cette zone, le décret n'instaure pas de réglementation environnementale particulière en plus de celles déjà en vigueur sur tout le territoire national. Les communes s'y engagent surtout dans un partenariat avec le Parc national, pour mener des politiques et des actions en lien avec le développement durable.

L'aire d'adhésion se compose aujourd'hui de 23 communes avec, récemment, l'adhésion volontaire de Barcelonnette ainsi que celle de la nouvelle commune de Val d'Oronaye issue de la fusion des communes de Larche et de Meyronnes.

**Les 3 grandes missions du Parc national sont de :**

- Protéger et connaître le patrimoine naturel et culturel ;
- Accueillir et sensibiliser les publics ;
- Participer au développement durable et maîtrisé du territoire.



Arc-en-ciel sur Barcelonnette, Ubaye © M. Ancely / PNM



## Un peu d'histoire

**Il aurait dû être le premier, il sera finalement le sixième parc national créé en métropole. Après plusieurs décennies de tractations, le Parc national du Mercantour voit finalement le jour en 1979.**

L'histoire de la protection du Mercantour prend sa source bien avant le Parc national, dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, après que chamois et bouquetins notamment aient été presque décimés par une chasse intensive et sans limite.

Une première réserve royale de chasse est donc créée en 1859 par Victor Emmanuel II, roi de Piémont-Sardaigne, sur les massifs du Mercantour et de l'Argentera.

Puis ce fut, en 1947, la première réserve de chasse du Boréon. Couvrant 3500 hectares à l'origine, elle s'agrandit au fil des années avant d'être rebaptisée réserve de chasse du Mercantour, et atteint au final 20 000 hectares environ. De l'autre côté de la frontière, sur le versant italien, est fondée en 1949 la réserve de chasse de Valdieri-Entracque où subsistent encore une poignée de bouquetins.

En 1960, la loi sur les parcs nationaux est promulguée et le conseil général des Alpes-Maritimes puis le préfet se prononcent en faveur de la création d'un Parc national dans le Mercantour quelques mois après.

Le projet n'est cependant pas simple et fait l'objet d'oppositions farouches, à tel point qu'il faudra 19 ans pour que le projet aboutisse en 1979 malgré le caractère exceptionnel du territoire tant au niveau de sa biodiversité, de sa géologie que de ses patrimoines culturels avec notamment les gravures des vallées des Merveilles et de Fontanalba.

Les réticences sont en effet multiples, des chasseurs aux porteurs de projet de stations de ski.

Le premier avant-projet de périmètre est soumis en 1976 et comprend plusieurs noyaux indépendants. Lors de la consultation, les collectivités locales votent contre à 90%.

Un projet d'un seul tenant est finalement soumis à enquête publique à l'automne 1978 et finit par aboutir, non sans opposition, avec la création officielle du Parc par décret ministériel du 18 août 1979.

Après cette longue et difficile gestation, la mise en place devient effective. Les premiers agents arrivent en 1980 avec pour première mission de délimiter sur le terrain les limites de ce qui s'appelle alors la zone centrale, soumise à la réglementation.



Logo originel du Parc national du Mercantour, symbolisant la saxifrage à fleurs nombreuses dans l'hexagone de la France et écusson porté par les 1<sup>ers</sup> gardes du Parc.



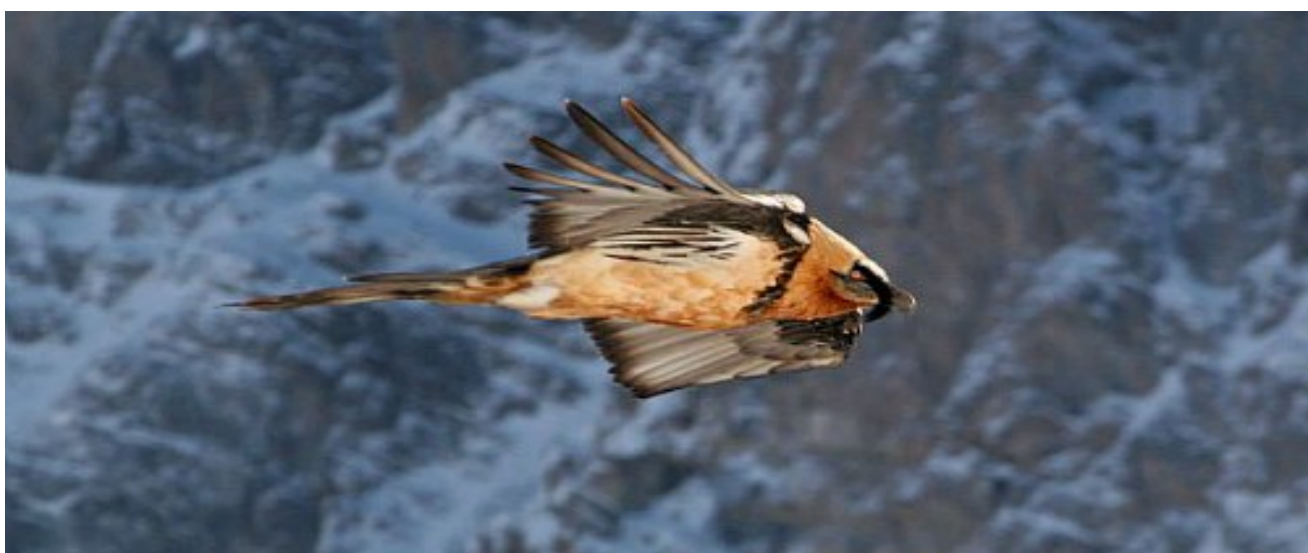
Depuis 40 ans, le Parc a bien changé, de même que ses missions et son ancrage territorial. La loi de 2006 notamment a apporté des évolutions fondamentales qui ont conduit en 2012 à l'adoption d'une Charte de territoire. C'est à partir de là que les communes présentes dans l'aire optimale d'adhésion ont pu choisir d'adhérer ou non à cette Charte, marquant ainsi leur attachement au Parc national du Mercantour, à ses enjeux comme à ses politiques. Ce sont aujourd'hui 23 communes qui adhèrent sur les 28 de l'aire optimale d'adhésion avec en particulier la commune de Barcelonnette qui a volontairement adhéré en 2018 alors qu'elle ne faisait pas partie de l'aire optimale d'adhésion initiale.

En 2017, c'est la création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) à laquelle le Parc national du Mercantour est rattaché, au même titre que les 9 autres Parcs nationaux.

De nouvelles perspectives s'ouvriront encore, avec la création future de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

En 40 ans, il s'est passé beaucoup d'évènements et des avancées très marquantes peuvent être notamment signalées :

- Le retour d'espèces emblématiques avec les campagnes de réintroduction du gypaète (de 1993 à 2013) , du bouquetin (de 1987 à 2006) et le retour naturel du loup en 1992.
- L'augmentation forte des abondances animales avec les deux exemples spectaculaires du chamois (de quelques centaines en 1979 à 10 000 individus en 2019) ou du bouquetin ( de quelques dizaines en 1979 à 1700 individus en 2019)
- Le lancement d'un inventaire généralisé de la biodiversité (ATBI) en 2007 sur le territoire Mercantour-Alpi Maritime. Cette ambitieuse opération a rassemblé depuis son lancement 350 taxonomistes, issus de plus de 40 institutions réparties dans toute l'Europe, avec, au final, pas moins de 11 000 taxons identifiés, parmi lesquels près de 7 000 invertébrés, alors qu'on en connaissait moins de 2 000 avant l'inventaire ainsi que plusieurs espèces nouvelles pour la Science.
- Une candidature des Alpes de la Méditerranée au patrimoine mondial de l'Unesco, dont la préparation a mobilisé pendant plus de 10 ans les équipes du Parc et de ses partenaires impliqués dans le projet.



Gypaète barbu en vol © C. Joulot / PNM

**Focus transfrontalier :** Le Parc national du Mercantour a lié depuis 40 ans de multiples partenariats, tant institutionnels qu'associatifs et mené de grandes opérations, souvent en collaboration avec d'autres Parcs nationaux ou d'autres espaces protégés. C'est ainsi qu'il travaille étroitement depuis 30 ans avec l'aire protégée italienne Alpi Marittime avec qui il forme le premier parc européen sous la forme juridique d'un GECT (Groupement Européen de Coopération territoriale) depuis 2013. Ensemble, ils ont mené de nombreux projets stratégiques pour le territoire tels que la réintroduction du gypaète barbu et du bouquetin, l'entretien et l'aménagement des sentiers de randonnées, le déploiement d'actions d'éducation à l'environnement ou encore la valorisation écotouristique du territoire...

En 2018, ils ont déposé après près de 10 ans de travaux une candidature au titre du patrimoine mondial de l'Unesco avec leurs partenaires français (Conseil Départemental 06), italiens et monégasques. Le dossier est actuellement en cours d'analyse par l'UICN et le Comité de décision de l'UNESCO. La valeur Universelle et exceptionnelle du « Bien », basée sur l'histoire géologique du site et intitulé « Les Alpes de la Méditerrané », sera examiné à Bakou entre le 5 et le 10 juillet 2019. Le Parc national du Mercantour et ses partenaires espèrent une réponse positive sur le classement de ce Bien au Patrimoine Mondial de l'Unesco, une reconnaissance internationale importante (cf. partie Actualité Unesco).

**Pour en savoir plus :** voir la fiche d'identité complète du Parc national du Mercantour (à la fin de ce dossier de presse)



Roubines du Salso Moreno en haute Tinée © F. Guigo / PNM



## Chiffres et éléments clés de 40 ans au service du territoire



## 40 ans à fêter dignement

Le Parc national du Mercantour organise son anniversaire des 40 ans sur toute l'année 2019, avec des épisodes ponctuels successifs qui prendront diverses formes : expositions, films, livres, animations...

Cet anniversaire est une occasion unique de :

- **Valoriser les grandes actions du Parc national du Mercantour** tout en présentant son bilan depuis 40 ans et son histoire
- **Renforcer l'identité du Parc national du Mercantour** comme territoire d'une grande naturalité, territoire protégé, terre de découverte, de randonnée, d'écotourisme et de développement responsable, laboratoire pour la science, mais aussi territoire d'expérimentation et d'excellence au service de la nature ; au niveau local, national et international.
- **Renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté** des habitants et locaux, des socioprofessionnels et des élus pour qu'ils s'approprient mieux le Parc national du Mercantour ; qu'ils en deviennent des ambassadeurs en les invitant, en les intégrant dans nos diverses opérations, nos événements.
- **Montrer l'importance du travail transfrontalier** en valorisant les actions de coopération.
- **S'inscrire dans le futur** en montrant un Parc national en mutation, tourné vers l'avenir, capable de s'adapter aux grandes problématiques et outils modernes, territoire d'innovation sur la transition énergétique

**Les anniversaires des 10, 20, 25 et 30 ans avaient déjà fait l'objet en leur temps de festivités importantes, visant notamment à consolider les liens avec le territoire.**



Différents visuels utilisés lors des anniversaires des 10, 20, 25 et 30 ans du Parc national du Mercantour

Des événements phares construisent la colonne vertébrale de l'année, avec notamment un événement de lancement le 6-7 juillet à Valberg, un WE portes ouvertes dans toutes les vallées les 3-4 août et un événement de clôture à l'espace Lympia à Nice en novembre.

Ces moments sont une excellente opportunité pour inviter les habitants et les partenaires du Parc, les collectivités, les élus, l'État, l'Agence Française pour la Biodiversité et tous les autres acteurs pour se retrouver, et fédérer autour de la thématique Parc national du Mercantour.

De nombreux autres événements, organisés par le Parc, les communes ou les partenaires jalonnent aussi toute l'année 2019.

L'ensemble des festivités a vocation à mettre en valeur les patrimoines ainsi que les grandes actions menées par le Parc et ses partenaires depuis 40 ans comme les réintroductions et protections d'espèces, les programmes scientifiques, l'éducation à l'environnement, la marque Esprit parc national,

l'itinérance des Alpes de la Méditerranée ou la lutte contre la pollution lumineuse.

**L'objectif est d'impliquer un maximum de structures partenaires pour que cet anniversaire soit celui de tous, porté par les acteurs du territoire et habitants du territoire tout autant que par les agents du Parc.**



Parade de tétras-lyre © J. Blanc

L'ensemble des événements 40 ans est organisé grâce au soutien financier de :



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



Opération soutenue par l'Etat  
FONDS NATIONAL  
D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT  
DU TERRITOIRE



FONDATION  
PRINCE ALBERT II  
DE MONACO



Gouvernement Princier  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



# Le détail des actions prévues tout au long de 2019

## 1 - Identité visuelle

Un logo spécifique 40 ans a été créé afin de marquer et rendre visible d'un coup d'œil cet anniversaire : il est ainsi apposé sur l'ensemble des visuels concernant les actions, événements, outils de communication et publications internes et externes prévues dans le cadre des 40 ans.

Ce logo reprend l'identité de celui des Parcs nationaux de France avec sa spirale de vie symbolisant la vie et la riche biodiversité de ces territoires d'exception.



Une charte graphique a également été mise en place pour tous les types de documents.

## 2 - AUDIOVISUEL

### A - Court métrage de Luc Jacquet

Luc Jacquet, réalisateur oscarisé pour « La marche de l'empereur » a réalisé un court métrage de 30 minutes qui sera projeté dans toutes les vallées du Parc pendant l'été 2019. Au travers d'une fresque poétique, il cherche à mettre en valeur la diversité et la beauté des paysages du Mercantour, ses patrimoines et ses habitants. Le réalisateur a tourné ainsi pendant plusieurs mois un film à travers toutes les vallées du Mercantour. Derrière l'œil de la caméra, en plus de mettre en valeur les patrimoines naturels exceptionnels du Mercantour, le réalisateur met l'accent sur le lien entre les habitants des vallées et leur territoire, au travers de rencontres organisées avec le personnage du film... Le court métrage présentera des portraits, des tranches de vie, des passions, des paysages aussi variés que majestueux, des rencontres fortuites,... autant de témoignages de ce qu'est la vie dans le Parc national du Mercantour.

*Synopsis : un colporteur de passage dans le Mercantour part à la rencontre des habitants des vallées. Tirant une charrette, qui s'avère être un studio photo, il propose aux habitants qu'il croise un échange : « une photo contre une histoire ». De là, naissent des échanges passionnants sur la vie du Mercantour. L'occasion de découvrir les patrimoines de ce territoire et de méditer sur le rapport homme-nature.*



La première de ce film sera faite lors du lancement des 40 ans à Valberg le WE du 6-7 juillet. Il circulera dans toutes les vallées du Mercantour et sera également diffusé à l'automne au Cinéma Mercury à Nice (dates à préciser). Les dates de diffusion estivales sont précisées dans le programme d'animations 40 ans du Parc.

Il sera par ailleurs projeté dans le cadre des « Camps de base » thématiques de Allibert, consacrés cet automne aux 40 ans du Parc et aux Alpes de la Méditerranée, dans plusieurs grandes villes : 1er octobre au cinéma Comœdia à Lyon, 3 octobre au cinéma Pathé Balexert à Genève, 4 octobre au cinéma Astrée à Chambéry, 8 octobre au cinéma Club de l'étoile à Paris, 10 octobre au cinéma Pathé d'Annecy, 11 octobre au cinéma Pathé de Grenoble, 12 octobre au cinéma ABC de Toulouse, 16 octobre au cinéma Aventure de Bruxelles, 17 octobre au cinéma Pathé de Marseille, 17 octobre au cinéma Katorzade Nantes.

Ce film a été financé par le Parc national du Mercantour, la Fondation Albert II de Monaco, le gouvernement princier de Monaco et le Conseil départemental des Alpes-Maritimes.



© J. Molinier/PNM (à gauche) et Sarah del Ben (à droite)

**Titre : « La montagne aux histoires – Une singulière traversée du Mercantour »**

**Durée : 30 minutes**

**Découvrez le teaser du film de 1'48 ici : <https://youtu.be/lwMEzXP5oXs>**

**ainsi qu'une interview du réalisateur de 5' ici : <https://youtu.be/FcCxQSpdUI8>**



# « Quand je vois les choses se dégrader, j'ai envie de hurler »

Pour les quarante ans du **Mercantour**, le parc a missionné Luc Jacquet, réalisateur engagé de « La Marche de l'empereur » pour tourner un film dans la réserve naturelle. Interview

À l'occasion des 40 ans qu'il fêtera l'an prochain, le parc du Mercantour se fait plaisir. Il a demandé à Luc Jacquet de tourner un film sur le territoire et ses habitants et lui a laissé carte blanche. En même temps, pouvait-il y avoir meilleur choix que ce cinéaste engagé, oscarisé pour *La Marche de l'empereur* et nommé aux Césars pour *Il était une forêt* ?

## Comment est né ce projet ?

C'est une demande conjointe du Parc national et de la fondation Albert II, qui m'ont donné carte blanche. J'ai accepté avec joie. Ce sont des montagnes que j'aime beaucoup, que je connaissais en tant que randonneur.

## En quoi consiste-t-il ?

Il est un peu tôt pour en parler, mais l'idée, c'est d'accéder à l'âme du parc. On découvrira le Mercantour en suivant un personnage. À travers cette déambulation, on parlera des gens qui y vivent, qui y travaillent, qui le traversent. L'objectif : qu'on ne perde pas cette connexion entre la montagne, les animaux et les



Luc Jacquet, à Cannes en 2015. (Photo Sébastien Botella)



Le tournage se fait sur plusieurs saisons. Le film suivra la déambulation d'un personnage à travers le territoire.



(DR)

habitants. Un enjeu majeur, fondamental sur ces territoires, que j'ai abordés il y a longtemps, en tant que scientifique. Ici, je ne voulais pas faire quelque chose de descriptif, ou un énième reportage, mais utiliser le langage du cinéma pour faire vivre ces personnes et ces lieux.

## Comment travaillez-vous ?

Je ne sais pas travailler sans voir et ressentir. Pour se confronter au réel, on est venus pendant dix jours, en juin, avec une équipe du parc. Cela a été un résumé du Mercantour au pas de charge, pour comprendre et voir. Puis, on a fait une sélection. C'est arbitraire, bien sûr, mais il fallait choisir les lieux qui me touchaient ou qui me semblaient représentatifs d'une certaine facette du parc.

## Et alors, qu'avez-vous choisi ?

Il y a évidemment la Roya et la vallée des Merveilles. Mais parce que je suis passionné

d'archéologie. On a travaillé sur les zones connues, et moins connues, comme Fontanalbe. Mais aussi sur le lac de Vens et d'autres vallées, comme la Gordolasque qui m'a particulièrement touché. Le Mercantour a des paysages très divers, très hétérogènes. C'est là toute la difficulté : synthétiser sans être réducteur.

## Comment fait-on ces choix de cinéastes ?

C'est une vibration, c'est esthétique. Je n'ai pas d'argument... C'est beau. C'est ce que je recherche en tant que cinéaste. La Gordolasque, par exemple : la première fois, il y avait une énorme brume. C'est ce que j'appelle l'érotisme du paysage. Ces lumières de fin de printemps et les montagnes qui se dévoilent. Puis on est revenus cet été. C'était plus rayonnant, il y avait tous les grands herbivores... Avec cette eau, c'est très cinématographique.

## Antarctique, forêts tropicales, vous avez l'habitude de tourner en conditions difficiles...

Ici, on a eu la chance d'avoir un été indien magnifique. Mais il faut savoir tourner avec certaines contraintes. Comme l'isolement, ou le vent. On a un final avec des drapeaux : il faut savoir saisir le moment, ce que vous offre la nature. Autre exemple : on avait décidé arbitrairement que le flamboiement des mélèzes se ferait à cette période-là de l'année. Et on est arrivés le jour J.

## Qualifiez-vous votre travail de « militant » ?

J'ai besoin de la nature, de qualité paysagère pour exister. En même temps, quand je vois les choses se dégrader, pour des questions de logiciel interne, par manque de clairvoyance, j'ai envie de hurler. J'ai le sentiment d'être démuné. Pourtant, l'homme colonisateur, c'est fini, il doit prendre soin de son milieu. C'est très difficile de faire prendre conscience de cette

appartenance collective. J'essaie avec les fondamentaux : la beauté du monde et la fascination.

## On parle de la dépression du monde scientifique...

C'est désespérant et il va falloir qu'on réagisse. Les messages d'alerte des scientifiques sont tournés en dérision. Il n'y a aucun signal politique sur des enjeux majeurs comme le climat, le développement durable, la biodiversité... À un moment donné, il faut dire les choses. Le message positif, ça ne fonctionne pas, il faut parler aux gens comme à des adultes. Et ne me faites pas dire qu'on veut revenir au Moyen-Âge, on a des solutions. C'est un choix de progrès et de civilisation.

Recueilli par ANTOINE LOUCHEZ

## Savoir +

Le film sortira l'an prochain, le Mercantour décidera de sa distribution.

### **b – Teaser 40 ans**

Un teaser de quelques minutes a été élaboré afin de présenter les éléments clés de 40 ans d'actions du Parc national du Mercantour. L'idée est de pouvoir se servir de ce support lors des événements, conférences, animations, comme entrée en matière pour les différents animateurs. Il valorise de très belles images du territoire et présente les chiffres et dates clés montrant les résultats et les réussites du Parc en 40 ans, ainsi que les grands chiffres qui le caractérisent.



**Le teaser 40 ans du Parc est accessible ici :**

[https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=1&v=gm3KnMm309s](https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=gm3KnMm309s)

## **3 – VALORISATION NUMERIQUE**

### **Projet « Paroles et visages du Mercantour »**

Le point de départ : le court métrage réalisé par Luc Jacquet à l'occasion des 40 ans du Parc national du Mercantour.

Dans ce film, un photographe passe de vallées en vallées à la rencontre des habitants, découvrant au passage les patrimoines exceptionnels du Mercantour. De ces rencontres éphémères ne restent que quelques mots et des portraits, laissés comme vivants dans la montagne.

De ce projet est née l'envie d'aller plus loin pour partir à la rencontre et donner la parole aux habitants de nos vallées. Pendant plusieurs mois, Noëlie Pansiot et Eric Lenglemez sont donc allés avec les équipes du Parc à la rencontre des gens du Mercantour. Ceux qui y vivent, ceux qui y travaillent, ceux qui y sont nés... Ceux qui ont choisi d'y rester comme ceux qui ont choisi d'y venir... Avec leurs mots, ils nous parlent de leur vie, de leur attachement au territoire... Certains témoignent de leur amour de la nature, de leur métier, de la vie d'avant, de ce que le Mercantour représente pour eux. Leurs joies, leurs rêves, leurs difficultés et leurs craintes aussi, tout ce qui fait le sel de la vie. Toutes et tous ont un message à transmettre et se sont prêtés au jeu du portrait photographique et du partage, avec beaucoup de sensibilité.





## *Paroles et visages du Mercantour*



Une partie de ces portraits sera valorisée dans le court métrage, d'autres serviront de support pour des expositions et de la valorisation numérique, assortis selon les cas d'extraits audio ou écrits des témoignages recueillis.

Les portraits de tous ces gens, des extraits de leurs témoignages, presque bruts, tels qu'ils les ont partagés sont disponibles sur le site web du Parc. Certains témoignages audio sont également proposés, permettant une immersion sonore dans l'univers de ces témoins du Mercantour.

Ces portraits seront égrainés pendant toute l'année 2019, à l'occasion des 40 ans du Parc sur le site web du Parc ([Paroles et visages du Mercantour](#)) et sur les réseaux sociaux. Au final, c'est plus d'une centaine de portraits photographiques et de témoignages sonores qui ont été recueillis lors de cette aventure humaine.

**Un diaporama sonore de 3'24 valorisant et présentant le projet est disponible  
ici : <https://www.youtube.com/watch?v=QOZw5NbquvI>**





## 4 - EDITION

De nombreuses éditions spécifiques « 40 ans » verront le jour en 2019. Magazine ou beau livre, c'est sous différentes formes que les publics pourront apprécier sous des angles nature, culture, lien avec les habitants ou actualité, la beauté et l'utilité du Parc national du Mercantour sur le territoire.

### a) - Numéro Terre sauvage dédié au Mercantour :

Afin de mettre en avant toute la grandeur nature du territoire, un numéro de Terre Sauvage sera consacré intégralement au Parc national du Mercantour. Avec une large place à la photographie nature, des dossiers sur les enjeux de la biodiversité, de la préservation de la nature ou encore sur la compréhension d'un espace reconnu comme exceptionnel composeront ce numéro. Sans oublier l'histoire du Parc et sa construction. Au final, ce seront 92 pages entièrement dédiées au Parc national du Mercantour avec des photos inédites de Vincent Munier, Emmanuel Juppeaux et d'autres!

Sortie en kiosque le 26 juin 2019



### b) Numéro spécial du journal du Parc :



Outil de communication tissant un lien important avec les habitants et les partenaires du Parc, un numéro spécial 40 ans du Parc de 32 pages sortira à l'automne 2019. Il permettra de dresser un bilan sur les actions du Parc national du Mercantour et son rôle structurant pour le territoire depuis 40 ans. A travers des portraits, des dossiers et un carnet naturaliste, il veillera également à mettre en valeur les patrimoines et à rappeler les grandes réussites, tout en mettant en perspective le futur du Parc national du Mercantour.

Sortie prévue à l'automne 2019



### c) « Gipeto »

Un numéro spécial du magazine enfant « Gipeto du Parc » est prévu au printemps 2019. Gipeto est un magazine pour les jeunes scolaires réalisé en interne par les agents du Parc national du Mercantour. Il est distribué à l'ensemble des enfants scolarisés des écoles des communes du Parc national du Mercantour. Il est généralement tiré à 3500 exemplaire. Ce journal permet d'informer les jeunes sur les actions du Parc et d'aborder des thématiques naturalistes. Ce magazine est avant tout un support pédagogique pour les enseignants.

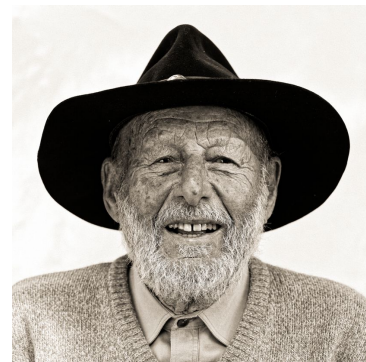
Sortie : juin 2019.



### d) Beau livre de portraits en partenariat avec les éditions Gilletta :

Dans le cadre du projet « Paroles et visages du Mercantour », une soixantaine des rencontres, faite durant l'été 2018 sera valorisée dans un beau livre photos réalisé avec les éditions Gilletta. Ce beau livre de 150 pages sera composé de photographies de très haute qualité d'Eric Lenglemetz, auxquelles seront assortis des extraits des témoignages des habitants recueillis par Noëlie Pansiot.

**Titre : « Vivre là - Paroles et visages du Mercantour » - Sortie 28 juin 2019**



## 5 - EXPOSITIONS

### a) Expositions des portraits et visages du Mercantour

Le matériel recueilli dans le cadre du projet « Paroles et visages du Mercantour » servira de support à des expositions, autour de la notion d'attachement au territoire du Mercantour. Cette exposition pourra prendre plusieurs formes selon son lieu d'exposition (Nice en intérieur dans la galerie Lympia, en intérieur et en extérieur dans les vallées du Mercantour...).



Making off du projet « Paroles et visages du Mercantour » © E. Colin / PNM

#### **La programmation de ces expositions est la suivante :**

Musée des Merveilles de Tende (CD 06) : du 20 mars au 17 juin en intérieur  
Une douzaine de portraits et certains témoignages écrits et audio

Lavoir d'Entraunes : du 13 juin à fin août, 12 portraits et témoignages.

Médiathèque de Tende (CD 06) : du 18 juin à fin août  
Une douzaine de portraits et quelques passages de témoignages écrits

Maison du Parc de la Sapinière à Barcelonnette : du 18 juin au 4 septembre, une vingtaine de portraits, témoignages écrits et audio, mise en scène de la charrette utilisé sur le tournage du film de Luc Jacquet

Office de tourisme de La Foux d'Allos : du 12 juin à fin août, une vingtaine de portraits et des témoignages écrits.

Fort de Savoie à Colmars-les-Alpes : du 8 juillet à fin août, une dizaine de portraits en extérieur.

Salle des fêtes de Moulinet : du 15 juillet au 5 septembre, 8 portraits.

Médiathèque de Sospel (CD 06) : du 18 septembre au 30 octobre  
Une douzaine de portraits et quelques passages de témoignages écrits

Galerie Lympia à Nice (CD 06) : du 08 novembre 2019 au 12 janvier 2020  
Une quarantaine de photographies de très haute qualité, autour d'une scénographie miroir de la formidable aventure de ces moments de rencontres. Pour certains portraits, les témoignages sur le Mercantour y seront associés, sous forme audio ou écrite.



Parallèlement aux expositions, intérieur ou extérieur, les drapeaux géants sur lesquels sont imprimés certains portraits et utilisés dans le court métrage de Luc Jacquet, seront aussi mis en place dans les vallées tout l'été, ainsi que sur d'autres supports extérieurs: plan d'eau de Breil-sur-Roya, front de neige de Valberg, rue Cagnoli à Saint-Martin-Vésubie, rond-point du Pavis à Belvédère, place de la mairie à la Bollène-Vésubie, place de la mairie et butte à Saint-Sauveur-sur-Tinée, sous les arcades de Roure, entrée et sortie du village de Roubion, fort de Rimplas, col de Larche.

### **b) Expositions de photographies de la GTM d'Emmanuel Juppeaux**

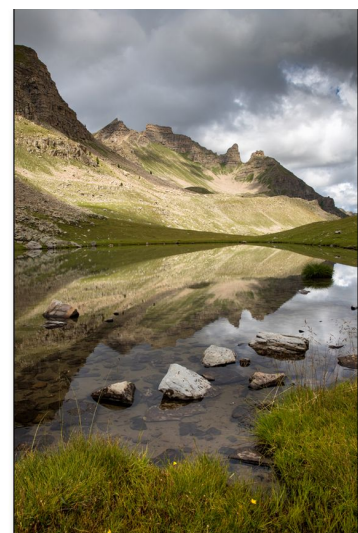
Le photographe Emmanuel Juppeaux a réalisé la Grande Traversée du Mercantour en 16 jours, à la recherche du paysage, de l'espèce, de l'instant, de la lumière... afin de fournir des images pour l'édition du numéro spécial Mercantour de Terre sauvage, qui sera en kiosques en juin prochain. De ce périple, il a souhaité partager ses clichés en les exposant sur le territoire du Mercantour à l'occasion des 40 ans du Parc :

Lors de l'évènement de lancement des 40 ans à Valberg les 5, 6, 7 juillet à Office du Tourisme de Valberg (20 tirages d'art)

Festival de l'image de montagne à Saint-Martin-Vésubie : du 19 au 21 juillet (intérieur, salle du conseil de la mairie, 20 photos)

Galerie Lympia à Nice : du 08 novembre 2019 au 12 janvier 2020

Aux étages de l'ancien bain de Nice seront exposées 20 photos réalisées lors de cette Grande traversée du Mercantour. Cette exposition complètera au même moment l'exposition « Portraits et visages du Mercantour » qui occupera le rez de chaussée de l'espace. Tout un territoire rassemblé en un lieu !



© E. Juppeaux

### **c) Exposition « Les botanistes alpinistes de l'entre deux siècles »**

Le Museum d'histoire naturelle de Nice et l'association des amis du Museum, en collaboration avec le Parc national du Mercantour et le Club alpin français, ont créé une exposition mettant en valeur les botanistes alpinistes de l'entre deux siècles.

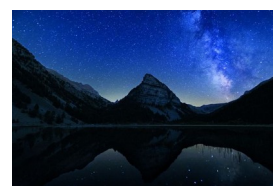
Cette exposition permet la découverte des pionniers de l'étude de la biodiversité qui, par leur travail acharné et leur passion jamais démentie, ont contribué à faire connaître puis à protéger l'exceptionnelle biodiversité des Alpes-Maritimes en général, et du Mercantour en particulier.

Médiathèque de Sospel (CD 06) :  
du 17 juillet au 16 septembre 2019



#### d) Exposition « Entre jour & nuit »

L'exposition intitulée « Entre jour et nuit », mettra en lumière la beauté des paysages nocturnes et du ciel grâce aux photographies d'Anthony Turpaud, qui est, le jour, garde-moniteur du Parc dans la Tinée. Voie lactée, lumières de l'aube et du crépuscule, ballets d'étoiles vous sont proposés au travers de grandes photos rétroéclairées et de petits textes écrits par le photographe pour expliciter sa démarche. Cette exposition porte écho aux démarches engagées par le Parc auprès des communes pour réduire les pollutions lumineuses et sensibiliser les publics sur les enjeux de la biodiversité nocturne.



©anthonyturpaudfoto

Maison du Parc à Saint-Etienne-de-Tinée : jusqu'au 15 septembre

#### e - Exposition « Owls » au Fort de Colmars

L'exposition présente une quinzaine de photos de chouettes et hiboux d'Europe prises par David et Stéphanie Allemand, fruit de plus de 10 ans de travail. Le 5 août, une conférence sera proposée en leur présence, et dévoilera le monde secret de ces oiseaux nocturnes méconnus.

Fort de Savoie de Colmars-les-Alpes : du 8 au 30 juin et du 1er au 15 septembre : tous les samedis et dimanche de 14h à 18h ; Du 1er juillet au 31 août : tous les jours de 14h30 à 19h

Renseignements : Office du tourisme de Colmars-les-Alpes : 04 92 83 41 92

Entrée du fort : 2.5€ (gratuit pour les moins de 12 ans).



## 6 - ÉVÉNEMENTS

### a) Lancement des 40 ans du Parc

En juillet 2019, à Valberg, sur 3 jours, un événement de lancement sera découpé sur une journée dédiée aux institutionnels le 5 suivie de deux jours dédiés au grand public.

Les journées grand public du 6 et du 7 proposeront toute la journée des animations et sorties :

- chasse au trésor famille avec l'association 123 CAT,
- courses d'orientation familiale avec le SNAM (Syndicat national des Accompagnateurs en montagne),
- ateliers manuels avec Gaïa Luna (vannerie le samedi, sculpture le dimanche),
- animation astronomique avec un planétarium de l'association Marche ou rêve,
- ateliers pédagogique pour petits et plus grands avec des agents du Parc,
- animations scientifiques avec le Science tour des petits débrouillards,
- marché de producteurs...

Il est conseillé de s'inscrire auprès des agents du Parc : 04 93 02 58 23 à la Maison Valbergane ou, lors du WE, sous la gloriette de la place centrale.

Le samedi midi, un concert gratuit sera donné sur la place centrale par le groupe Cabaret Deluxe.

Un apéritif sera offert à tous sur la place centrale le samedi soir à 18h, avant la projection en première du court métrage de Luc Jacquet (Projection gratuite pour tous) à 19h15 au cinéma en présence du réalisateur et de son équipe.

Un balèti clôturera la journée de 21h à 00h30 avec le groupe Barrig.

En interlude, de 22h30 à 23h00, un spectacle poétique et nocturne sera donné autour du projet paroles et visages du Mercantour.

Cet événement sera dédié aux élus, habitants, visiteurs et partenaires du Parc national du Mercantour.

Concomitamment sera organisé l'évènement Explor'nature à Guillaumes, centré sur la biodiversité, créant ainsi 2 axes, un plus ludique/sensibilisation/animation sur Valberg, et un autre autour de la biodiversité/scientifique à Guillaumes (cf. point b).

Lieu : Valberg

Dates : Le 05 juillet pour la journée institutionnelle

Les 6 et 07 juillet pour le grand public

Retrouvez tout le programme ici : <https://fr.calameo.com/read/001006185a9ecf0ba503a?page=3>





Mont Mounier © L. Zimmermann / PNM

### **b) Explor'nature spécial 40 ans**

Explor'nature est un événement centré sur l'amélioration de la connaissance des espèces présentes sur le territoire communal, la découverte ludique de la biodiversité et l'échange avec les scientifiques. Des scientifiques spécialistes des différentes familles d'espèces et des agents du Parc vont passer le territoire d'une commune à la loupe, à la recherche de toutes les espèces aussi petites soient-elles. En effet, si l'on connaît bien aujourd'hui la grande faune, reste encore à recenser tout ce que l'on voit peu ou pas et qui pourtant joue un rôle fondamental dans les écosystèmes.

Autour de ces jours d'inventaires, des activités et des animations seront proposées au grand public pour mieux comprendre le monde qui nous entoure, donnant l'occasion de se rencontrer, de découvrir ou de redécouvrir les incroyables richesses de la nature.

Cet événement Explor'nature est fortement lié aux Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) qui permettent aux communes de mieux prendre en compte la biodiversité au quotidien, en donnant les moyens de mieux connaître, de s'approprier et de valoriser le patrimoine naturel présent sur leur territoire.

Lieu : A Guillaumes, commune engagée dans un ABC de la biodiversité

Date : Le samedi 6 juillet

Les sorties grand public prévues : Araignées / Oiseaux / Invertébrés aquatiques / Papillons de jour / Botanique.

Retrouvez tout le programme ici : <https://www.calameo.com/read/001006185fd87bb9cfff>



Inventaire scientifique lors de l'Explor'nature de Barcelonnette en 2017 © M. Ancely /PNM

### **c) Un week-end « portes ouvertes »**

Un week-end portes ouvertes du Parc sera organisé les 03 et 04 août. A cette occasion, des animations seront proposées dans toutes les vallées, avec des professionnels et des gardes-moniteurs du Parc : animations pédagogiques, visite des maisons de Parc, randonnées de tout niveau pour tous les publics. Une manière d'inviter le public à venir randonner dans le Mercantour et redécouvrir son territoire et ses patrimoines en compagnie d'accompagnateurs, guides de haute montagne et gardes-moniteurs du Parc national du Mercantour.

Y seront en particulier prévues des sorties à destination des publics en situation de handicap. Les randonnées prévues le WE portes ouvertes dans les vallées sont les suivantes (susceptibles d'ajustement) :

#### **Roya-Bevera :**

- Découverte du sentier botanique de Sospel
- Roche de l'Abisse
- Randonnée observation du ciel
- Journée de suivi du bouquetin avec un garde-moniteur dans la vallée de la Valmasque

#### **Vésubie :**

- Refuge de Nice
- Lacs de Prals
- Refuge de Cougourde

#### **Tinée :**

- Cabane des Braisses
- Tête du Pommier
- Mont Mounier

#### **Haut-Var Cians :**

- Circuit paysager autour de Châteauneuf d'Entraunes



- Bec de la Renarde – Cascade d'Aiglière
- Mont Démant / Mont Mounier
- Découverte de Gorges du Daluis

#### **Haut-Verdon :**

- Mont Pelat, 3050m d'altitude

#### **Ubaye :**

- Pas de Toureis
- Cime de Ventebrun
- Tête Dure

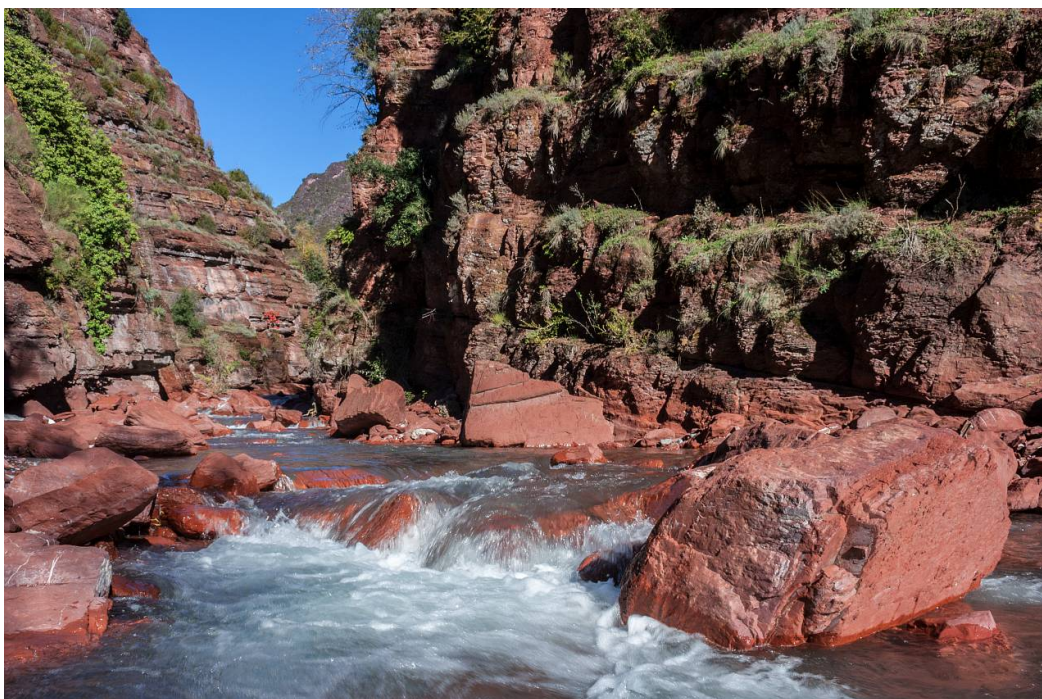
Parallèlement à ces sorties, 5 randonnées spécifiques sont organisées pour les personnes en situation de handicap, mais aussi pour les personnes valides !

- **Vésubie** : Rando équestre sur 2 jours à la découverte du Hameau de Mollières avec l'association Hervé Gourdel
- **Roya** : Randonnée signée et avec joëlette à la découverte de la vallée de Fontanalbe et ses gravures
- **Haut Var Cians** : Deux sorties joëlette à la Tête du Pommier et au Lac du Sénateur, avec le Club Alpin Français de Nice.
- **Verdon** : Sortie joëlette à la découverte du Lac d'Allos

Lieu : Ensemble des vallées du Parc national du Mercantour

**Programme détaillé à retrouver sur le programme d'animations estivales :**  
<https://fr.calameo.com/read/0010061859f84a613c0dc?page=1>

Date : Week-end du 03 et 04 août



Gorges du Cians et ses pérites rouges © M. Ancely / PNM



#### d) Événement de clôture

La clôture des 40 ans sera organisée à Nice, en marge de l'inauguration de l'exposition de portraits d'habitants du Mercantour à l'espace Lympia du CD des Alpes-Maritimes (cf. Exposition).

Son déroulé sera précisé ultérieurement.

Lieu : Nice Espace Lympia

Date : 8 novembre 2019

#### e) Un programme d'animations spécial 40 ans

Pour 2019, au-delà de son traditionnel programme d'animations, le Parc proposera des animations "sortant de l'ordinaire", qui seront spécifiques aux 40 ans.

Cette année, les traditionnelles animations estivales du Parc national du Mercantour, de ses partenaires et communes du Parc auront toutes un caractère de 40 ans. « Labellisées 40 ans », elles auront toutes un petit plus. Dans ce cadre, toutes les suggestions ou projets d'animations et d'événements spécifiques proposés par les partenaires, mairies et associations ont été intégrées !

On peut ainsi citer de manière non exhaustive les événements dont le Parc est partenaire à l'occasion des 40 ans :

- Projet « Webrécit » porté par la Réserve naturelle des Gorges de Daluis



Ce dispositif interactif vise à valoriser le regard que les habitants portent sur leur propre territoire et montrer l'ensemble cohérent que forme le territoire autour des gorges. Pour les **visiteurs**, ce projet permettra de donner à lire la richesse humaine, historique et culturelle de ce paysage des gorges rouges et, plus largement, pour tous, d'améliorer les connaissances sur le site des gorges rouges, questionner sur l'avenir du territoire, montrer en quoi le fait d'être un territoire en Réserve naturelle est une chance pour sa cohérence, sa valorisation, son image, son avenir...

- Festival d'art baroque « Les baroquiales » du 5 au 12 juillet à Sospel
- Festival Images et Montagnes du 19 au 21 juillet à Saint-Martin-Vésubie (Association Hervé Gourdel )
- Festival « Entraunes fait son cirque » du 2 au 4 août 2019 (Collectif les Chapacans et Association 1732)
- WE écotourisme de l'association Mercantour Ecotourisme (les 14-15 septembre dans le haut-var / Cians, les 21-22 septembre dans le haut-Verdon et les 28-29 septembre en Roya-Bevera)
- Sorties sportives et randonnées organisées avec le Bureau des guides de la Tinée
- Des sorties pédagogiques et ludiques avec l'association « Curieux de nature » en Roya
- Festival du livre de la haute-Tinée
- Sorties accompagnées Allibert spéciales 40 ans du Pparc
- Evènements scientifiques avec le centre Séolane

- ...

.





Côté animations du Parc, quelques courts exemples de ce qui vous attend vallée par vallée :

- **En Roya** : Balade découverte « Même pas peur des araignées » à Sospel le 15 juillet avec une animatrice du Parc ou visite des gravures rupestres au clair de lune avec un accompagnateur agréé le 17 juillet au soir à partir du refuge des Merveilles.

- **En Vésubie** : Retrouvez tous les mardis après-midi de l'été une animatrice du Parc sur le parvis de la Madone de Fenestre pour des observations de faune à la longue vue ou les jeudis après-midi au refuge de Cougourde.

- **En Tinée** : Découvrez les abeilles sauvages le 3 juillet en journée à l'occasion de l'ABC de Saint-Sauveur ou le ciel étoilé la même soirée avec Anthony Turpaud garde-moniteur

- **Dans le le haut-Var /Cians** : Randonnez autour du moulin de la Barlatte et de ses patrimoines historique avec Thierry Schwab, accompagnateur marqué esprit parc national les 12,19 et 26 juillet, 2, 9 et 16 août et découvrez le film de Luc Jacquet « La montagne aux histoires », commentée par un garde-moniteur, dans toutes les communes de la vallée.

- **En Ubaye** : Faites une sortie découverte sur la réintroduction du bouquetin le 9 juillet dans le vallon de Touréris ou participez à un jeu de piste « "A pas de loup" sur l'adret de Barcelonnette, sur le thème du loup et du métier de garde-moniteur du Parc national.

- **Dans le Verdon** : le 23 juillet, découvrez le spectacle théâtral de Michel Phisel « Têtes de piafs et tas de bestioles » sous la pinède de la base de loisir d'Allos ou échangez avec un garde-moniteur le 5 août à l'occasion de la fête du lac d'Allos.

- Et beaucoup beaucoup d'autres choses encore...

Lieu : Toutes les vallées du Parc national du Mercantour

Date : Printemps/Eté/Automne 2019

**Découvrez le programme d'animations 40 ans Ici :**  
<https://fr.calameo.com/read/0010061859f84a613c0dc?page=1>

### f) « La tournée des refuges »

L'association « la tournée des refuges » travaille depuis maintenant plusieurs années dans les différentes montagnes de France. L'idée est très simple : des musiciens partent à pied en portant instruments sur le dos pour effectuer une tournée en montagne, de refuge en refuge. Ils sont accueillis chaque soir dans un lieu différent où ils donnent un concert. L'organisation d'une tournée musicale de concerts dans les refuges du Mercantour est ainsi actuellement à l'étude pour la deuxième quinzaine de juillet.

**Lieu :** Différents refuges du Mercantour, circuit ci-après

**Date :** du 15 juillet au 4 août 2019

**Pour en savoir plus :**  
<https://tourneedesrefuges.fr/>

**TOURNÉE DES REFUGES**  
Festival itinérant de musiques acoustiques

du 15 Juillet  
57 concerts  
au 11 Septembre

8<sup>e</sup> édition  
2019

**Mercantour - Ubaye**  
15.07 > 04.08 ...

15.07 Fort Vauban, St-Vincent-les-Forts  
16.07 Neige et Merveilles  
17.07 Refuge de Fontanalbe  
18.07 Refuge de la Valmasque  
19-20.07 Refuge des Merveilles  
21.07 Refuge de Nice  
22.07 Refuge de la Madone de Fenestre  
23.07 Refuge de la Cougourde  
24.07 Hostellerie du Randonneur, Rimplas  
25.07 Roubion  
26.07 Gîte de Roya  
27-28.07 Refuge de la Cantonnière  
29.07 Refuge du Lac d'Allos  
30.07 Refuge du Col de la Cayolle  
31.07-01.08 Refuge-Hôtel de Bayasse  
02.08 Le Café à Marius, Bousiéyas  
03.08 Refuge de Larche  
04.08 Fort de Cuguret

**Île de la Réunion**  
08.08 > 11.09 ...

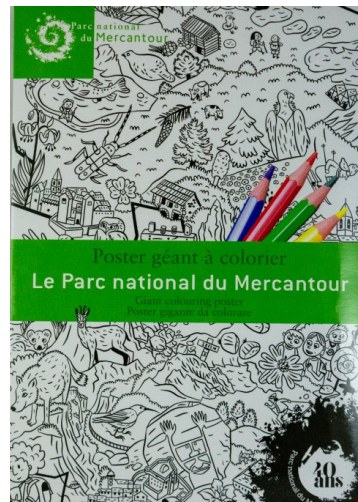
www.tourneedesrefuges.fr



## 7 - PRODUITS DE VENTE

Des produits spécifiques 40 ans seront proposées à la vente comme : coloriages, tee-shirts...

**Découvrez dès à présent portes-clés, magnets, cartes postales et coloriages géants estampillés 40 ans du Parc !**



**Lieu :** Maisons du Parc et boutique en ligne <http://boutique.mercantour.eu>

**Date :** Toute l'année

A l'occasion des 40 ans du Parc, la bière du Comté brassée à Saint-Martin Vésubie s'est également mise aux couleurs du Parc, avec l'ensemble des étiquettes des bières de l'année 2019 labellisées 40 ans du Mercantour.



## 8 – MEDIAS

En 2019, différents outils seront conçus pour apporter aux médias toute l'information nécessaire pour communiquer sur le Parc national du Mercantour, ses 40 ans d'actions et son avenir.

Après une première conférence de presse en novembre 2018 à Paris et début 2019 au Palais Sarde à Nice pour annoncer les 40 ans du Parc, une conférence de presse a été organisée le 26 avril à Nice au Musée des arts asiatiques pour dévoiler l'ensemble du programme des 40 ans sur l'année 2019

A ce stade, de nombreux contacts journalistes sont intervenus et les 40 ans du parc devraient être traités dans différents médias :

Terre sauvage (numéro entier juin 2019) ; Chroniques nature de Nathalie SIMON ; Pleine Page de Ouest France ; JT TF1 pour une série de plusieurs reportage, France 3, Nice Matin.



## Chiffres et éléments clés

- **Décret de création du Parc** : 18 août 1979. Etablissement public à caractère administratif, sous tutelle du Ministère de la Transition écologique et Solidaire et rattaché à l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)
- **Périmètre** : 1745 km<sup>2</sup> à cheval sur 2 départements (Alpes-Maritimes et Alpes-de-Haute-Provence).
  - Cœur **de parc** (espace réglementé) : 679 km<sup>2</sup>.  
Altitude minimale/maximale : 490 m / 3 143 m (Cime du Gélas)
  - **Aire d'adhésion** (AA) – 23 communes : 1083 km<sup>2</sup>  
Altitude minimale/ maximale : 250 m/ 3 193 m
- **Population résidente** : 6 hameaux en cœur de parc, habités uniquement l'été, pour une population de près de 20 000 habitants en aire d'adhésion (source INSEE).
- **Statut foncier (en cœur)** : 59,2 % communal, 26,1% domanial, 14,6% privé, 0,1% Parc.
- **Espaces protégés** : 14 sites Natura 2000, réserve régionale géologique des gorges de Daluis.
- **Flore** : la plus forte diversité au niveau national avec 2 000 espèces de plantes sur les 4200 référencées, dont plus de 200 considérées comme rares et 40 endémiques.
- **Faune** : 197 espèces de vertébrés dont 53 menacées ; une soixantaine d'espèces de mammifères dont les 6 ongulés sauvages et le loup ; plus de 150 espèces d'oiseaux, avec des rencontres uniques au monde comme la chouette de Tengmalm de Sibérie, le tétras Lyre ou le hibou petit duc d'Afrique du Nord. De manière plus confidentielle, on trouve dans le Mercantour près de 10 000 espèces d'insectes sur les 39 000 référencées en France.
- **Relations internationales** : relations historiques avec l'Italie et notamment le Parco naturale Alpi maritime (jumelage depuis 1987), avec qui des opérations transfrontalières stratégiques ont été mises en œuvre (réintroduction du gypaète barbu, du bouquetin, entretien des sentiers, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)...).
  - Création du premier parc naturel européen en 2013 par le biais de la création d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT).
  - Engagement dans un processus de classement au patrimoine mondial de l'Unesco en cours.
- **Accueil du public** : 5 maisons de parc et 18 points d'information en office du tourisme (Cf. fiche maison valbergane). 12 refuges dont 3 sont propriétés du Parc : Bayasse ouvert à l'année (42 places), la Cantonnière (36 places) et la Cayolle (32 places).
- **Sentiers** : 550 km de sentiers de randonnée balisés en entretenus en zone cœur.



## Les grands enjeux

L'ensemble du massif de l'Argentera-Mercantour est un carrefour géologique, climatique et paysager : la diversité des minéraux et des roches présentes, ses reliefs accidentés et ses multiples paysages abritent de riches regroupements de végétaux et d'animaux. La biodiversité y est exceptionnelle, et le taux d'endémisme conséquent.

Les influences climatiques multiples (méditerranéenne, ligure, alpine et provençale) et l'existence de sommets d'altitude marquée à proximité de la mer ont provoqué une remarquable diversité des milieux naturels. Cette situation permet la cohabitation exceptionnelle d'espèces animales et végétales de type alpines avec d'autres plutôt inféodées aux bords de la Méditerranée.

Zone refuge lors des dernières glaciations du quaternaire, le Mercantour est aussi l'un des plus importants foyers d'animaux et de plantes endémiques en France qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

L'inventaire systématique de la biodiversité engagé en 2007 (ATBI) a permis de faire passer le nombre total d'espèces recensées sur le massif de 7000 à près de 12000 en 2014.

Parallèlement aux forts enjeux du patrimoine naturel, le Parc national du Mercantour présente également des richesses culturelles majeures avec 2 sites naturels classés dont le site de la vallée des Merveilles avec ses 40 000 gravures rupestres, datées pour la plupart aux environs de 3300 ans av JC et 6 sites naturels inscrits. Côté patrimoine bâti, on y référence 2 sites bâtis classés, 4 sites inscrits, 30 monuments historiques classés et 51 inscrits. A ce patrimoine inventorié s'ajoute tout le petit patrimoine rural (moulins, fours, ruchers, canaux, enclos pastoraux...), les ouvrages militaires du XIXème siècle ainsi que les blockhaus de la ligne Maginot avec les ouvrages de défense italiens.

## Les grands objectifs ou l'ABC des missions du Parc

La mission première du Parc national du Mercantour est de protéger la nature, les paysages et la diversité biologique de ses territoires qui ont justifié sa création. Le Parc assure la gestion de ce patrimoine en organisant son action autour de 3 grandes missions :

### La protection et la connaissance

La protection des enjeux patrimoniaux du Parc est rendue possible par la mise en œuvre d'une réglementation spécifique.

La sensibilisation et le contrôle des usagers à la mise en œuvre de ces réglementations constituent une part importante du travail des 40 agents et techniciens présents sur le terrain sur les différentes vallées.

Protéger, c'est aussi mieux connaître la faune et la flore et être attentif à leur évolution. Les agents du Parc national procèdent donc régulièrement à des inventaires et des comptages. Ils observent les animaux pour mieux connaître leurs comportements sociaux et alimentaires afin d'élaborer des principes de gestion adaptés.

L'établissement apporte par ailleurs un soutien actif aux activités liées au maintien de la biodiversité.

### L'accueil et la sensibilisation

Faire connaître les richesses présentes dans l'espace naturel, créer un lieu de partage où s'impose le respect, se propage l'éthique, s'éveille la curiosité, tel est aussi l'un des principaux objectifs du Parc national du Mercantour.

Au sein de cette mission d'accueil, il met à disposition du public les connaissances acquises sur le patrimoine du Mercantour pour aider à le comprendre. Il élabore des actions d'éducation concourant à promouvoir des comportements respectueux de la nature et de ses équilibres.

Chaque année, le Parc réalise de nouveaux outils de communication et de sensibilisation, qui accompagnent les jeunes et les adultes dans la découverte de cet espace protégé.

La politique d'accueil et de sensibilisation est notamment mise en œuvre dans les 5 maisons du Parc, les différents points info des vallées, ainsi que tout au long des 600 km de sentiers balisés et entretenus en zone cœur.

## La contribution au développement local et durable

L'évolution de la société montre un intérêt croissant pour une nature préservée et des produits de qualité. Le patrimoine exceptionnel du Parc national, comme le « label » de qualité qu'il représente, sont pour les 23 communes de la zone d'adhésion des atouts remarquables pour assurer leur développement économique.

Le Parc national s'associe aux acteurs locaux pour valoriser le patrimoine naturel et culturel et développer un tourisme, une agriculture et des activités de qualité qui respectent l'environnement et aillent dans le sens de ses efforts de protection. Il soutient la réalisation d'aménagements, tant par des aides techniques et logistiques que financières. Il accompagne les acteurs du territoire dans le développement d'un tourisme et d'une agriculture écologiquement exemplaires (Charte Européenne du Tourisme Durable, promotion de la marque « Esprit parc national », mesures agro-environnementales...)

Pour mettre en œuvre ces objectifs, le Parc s'appuie sur une charte de territoire validée fin 2012 pour 15 ans. Au delà du Contrat d'Objectifs actuel (2015-2017), un plan de 50 actions phare (à conduire sur la période 2016-2020) a été défini et validé par le conseil d'administration du Parc fin juin 2016. Il a vocation à rendre plus lisible les actions du Parc et de ses partenaires, tant en interne qu'en externe.

## La réglementation dans le Parc

Un parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Il est officiellement délimité par décret pris en Conseil d'État ; ce décret différencie deux zones et y instaure des moyens différenciés de protection des patrimoines :

- **Le cœur du parc** : le décret y instaure une réglementation spécifique où la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi réglementées (circulation, construction, etc) ou interdites (chasse, etc). Dans le cœur, personne n'est donc totalement libre d'y faire ce qu'il veut, qu'il soit visiteur de passage, propriétaire, usager...
- **L'aire d'adhésion** : dans cette zone, le décret n'instaure pas de réglementation environnementale particulière en plus de celles déjà en vigueur sur tout le territoire national. Les communes

- s'y engagent surtout dans un partenariat avec le Parc national, pour mener des politiques et des actions en lien avec le développement durable.

## La réglementation

Un Parc national est un espace libre et ouvert à tous. Afin d'en préserver ses richesses, le cœur du Parc est soumis à une réglementation. Voici les quelques règles de conduite les plus simples :

### Extrait de la réglementation en cœur de Parc :



Le bivouac est réglementé par arrêté du directeur. Il est autorisé entre 19 h et 9 h, à plus d'une heure de marche à l'intérieur des limites du Parc ou du dernier accès automobile.



Les bruits et dérangements de nature à troubler le calme et tranquillité des lieux sont interdits.



La chasse de même que le port ou la détention d'une arme sont strictement prohibés.



Les chiens sont interdits dans le cœur du parc, même tenus en laisse, à l'exception des chiens de protection et de conduite de troupeaux ou des chiens assistant de personnes handicapées.



Le dépôt, abandon ou jet de déchets, quelque soit le lieu, sont interdits dans le cœur du parc. Merci de redescendre les débris dans les containers des vallées.



Les feux sont interdits pour éviter incendies, dégradations du sol et de la végétation. Dans le cadre d'un bivouac, les réchauds sont autorisés à plus de 200 m des limites des bois et forêts.



Les prélèvements (minéraux, fossiles, etc.) ou les cueillettes (végétaux, fruits, etc.) sont strictement encadrés par la réglementation.



Le camping dans une tente, une voiture, un camping-car, une caravane ou tout autre abri est interdit dans le cœur du parc. La circulation et le stationnement des véhicules motorisés sont interdits en dehors des voies autorisées.



La pratique du vélo tout terrain est réglementée. Elle est autorisée sur certains itinéraires.



Le survol du cœur du parc à une hauteur inférieur à 1 000 m du sol des aéronefs non motorisés et en activité de vol libre est réglementé par le directeur du Parc.

Plus d'informations et la réglementation complète du Parc sur [www.mercantour.eu](http://www.mercantour.eu)

En cas de non respect de cette réglementation vous vous exposez à une à une amende de 35 à 1500 euros.

### Réglementation additionnelle spécifique à la Vallée des Merveilles :

Afin d'éviter les dégradations et l'érosion prématurée des sites des Merveilles et de Fontanalbe, classés monument historique, la réglementation est ici complétée par des arrêtés spécifiques à ces espaces :



Il est interdit de sortir des sentiers. C'est une bonne pratique générale pour éviter les dégradations et l'érosion de sols.



Il est interdit de marcher sur les gravures rupestres.



Il est interdit de toucher et de dégrader les gravures rupestres.



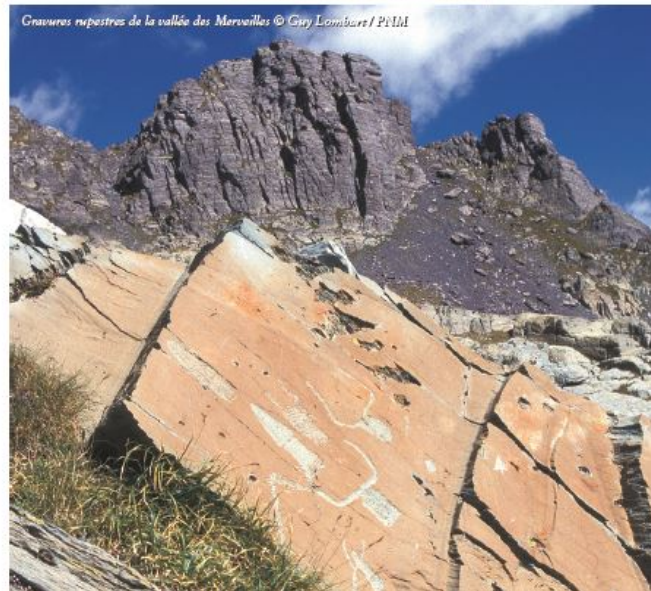
Il est interdit d'utiliser des cannes ou bâtons de marche ferrés.



Le bivouac est interdit sur toute la zone des gravures à l'exception des aires de bivouac aménagées à côté du refuge des Merveilles.

Nous vous invitons à les découvrir avec des accompagnateurs agréés :

[www.vallee-merveilles.com](http://www.vallee-merveilles.com)



## La réforme des parcs nationaux et la charte

La réforme des Parcs nationaux en 2006 a créé un nouveau mode de gouvernance et de fonctionnement des Parcs, fondé notamment sur la construction d'une charte établie pour 15 ans qui définit un nouveau mode de relations entre l'établissement public et les acteurs de son territoire, davantage construite sur une base partenariale et contractuelle.

En cœur (espace réglementé), la charte détaille les objectifs de protection par les modalités d'application de la réglementation et précise les règles de sa gestion.

En aire d'adhésion, elle fixe des orientations de développement durable dans divers domaines (gestion des paysages, patrimoines culturel et naturel, tourisme, activités de pleine nature, agriculture, ressources forestières, ressources en eau, énergies renouvelables, éducation à l'environnement...) et propose des mesures à mettre en œuvre par les différents acteurs. Elle a pour objectif de faciliter l'accompagnement des projets du territoire.

Sur les 28 communes de l'aire optimale d'adhésion, 23 ont adhéré à la charte.

Cette adhésion se traduit par la construction de conventions d'applications qui précisent les modalités de travail en commun et les objectifs partagés entre la commune et le Parc.

**Contact et informations : Estelle Colin**  
estelle.colin@mercantour-parcnational.fr — 06 30 20 27 80

**Contact presse : Emmanuel Gastaud**  
emmanuel.gastaud@mercantour-parcnational.fr — 06 84 47 73 59

Ils financent les 40 ans du Parc :

